

## Evaluation du suivi des indications des statines

**Union Nationale des Mutualités Socialistes  
Drs. M. Boutsen et V. Fabri**

**La délivrance des statines a doublé en 10 ans, suite à un changement des indications de remboursement et de prescription. Auparavant remboursées sur la base d'un taux de cholestérol supérieur à 250 mg/100ml, la plupart des statines sont remboursées depuis 2004 sur base d'un taux de cholestérol >190mg/100ml et du risque de mortalité cardiovasculaire à 10 ans calculé sur base l'âge, le sexe, la tension artérielle, le tabagisme. Les antécédents d'accident cardio-vasculaire, le diabète et l'hypercholestérolémie familiale sont également pris en compte.**

**Cette augmentation de la délivrance des statines est-elle due à une meilleure couverture des besoins des patients et/ou une prescription en dehors des indications? L'objectif de l'étude est d'estimer si la qualité de la prescription des statines peut être améliorée au bénéfice de la santé des patients.**

La question du respect des indications de prescription des statines n'a pas encore été étudiée et intéresse les organismes assureurs dont la mission est, au-delà du remboursement, d'assurer à leurs affiliés des soins de qualité et efficaces.

**L'Union Nationale des Mutualités Socialistes (UNMS) propose une évaluation du taux de suivi des indications de remboursement des statines basée sur un petit échantillon de patients.**

Afin d'écartier la menace du contrôle et de la sanction, l'échantillonnage se limite à un patient par médecin.

Pour tester l'adhésion des médecins traitants et les ressources nécessaires à ce type d'évaluation, les médecins conseils de l'UNMS ont identifié 50 patients traités par statine dans l'objectif de mesurer leur risque cardiovasculaire en collaboration avec leur médecin traitant.

L'étude ne veut pas se limiter à une mesure du taux de suivi mais veut aussi identifier et comprendre les difficultés que rencontrent les médecins à suivre les indications de prescription dans le contexte de leur pratique quotidienne.

**L'originalité de l'étude est la mise en collaboration de la Direction médicale avec les médecins traitants non pas dans un but de contrôle d'un ou plusieurs praticiens individuels en particulier mais bien dans un but d'évaluation globale de la qualité de la prescription et de volonté de partenariat avec les médecins généralistes.**